

Table Ronde Du Groupe Enfance de la CHD

Retours sur la table ronde « Enfants et jeunes, acteurs de leurs droits » co-organisé ObjectifEnfance & le Collectif AEDE marrainée par Maud Petit, députée du Val-de-Marne. Elle a réuni plus de 300 participants de tous horizons : enfants, jeunes, associations, professionnels et parlementaires !



A un an du 30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), Collectif AEDE et ObjectifEnfance ont uni leurs forces pour améliorer la compréhension par les pouvoirs publics des droits de l'enfant, et réfléchir à comment intégrer les enfants et les jeunes à la co-construction et au suivi des politiques publiques en tant que citoyens à part entière ici et là-bas.



Intervention de Foulematou CAMARA, membre du Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée, partenaire du Plan international France, lors de la table-ronde "Enfants et jeunes, acteurs de leurs droits" le 29 novembre 2018 à Paris (75), France - photo © JP POUTEAU/Apprentis d'Auteuil 2018

Tout au long de la soirée, un dialogue s'est instauré entre jeunes et parlementaires ponctué par l'intervention d'experts internationaux tels que Hynd Ayoubi Idrissi, Membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, et Geneviève Avenard, Défenseure des Enfants, adjointe du Défenseur des Droits.



Plus d'une vingtaine de député.e.s ont souhaité réaffirmer leur engagement en faveur des droits de l'enfant en signant la Charte parlementaire des droits de l'enfant élaborée par les deux Collectifs.



Gabriel ATTAL, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a conclu les débats en rappelant. « Les jeunes, ce n'est pas l'avenir, c'est le présent. [...] C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le monde à température normale ».

Les parlementaires, gardiens et gardiennes des droits de l'enfant

À un an du 30^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), le Collectif AEDE et le Groupe Enfance souhaitent améliorer la compréhension par les pouvoirs publics des droits de l'enfant, et réfléchir à la façon d'intégrer les enfants et les jeunes à la co-construction et au suivi des politiques publiques en tant que citoyens et citoyennes à part entière.

L'objectif de cette table-ronde était double. Il consistait d'abord à favoriser le dialogue avec les parlementaires pour qu'ils et elles prennent en compte les droits de l'enfant tant dans l'élaboration des textes de loi en France qu'à l'international, mais aussi leur présence dans le suivi et le contrôle de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en France et dans les actions internationales conduites par la France.

Une trentaine de parlementaires ont affirmé leur engagement en faveur des droits de l'enfant en signant la Charte parlementaire des droits de l'enfant élaborée par les deux Collectifs.

Les enfants et les jeunes acteurs et actrices de la co-construction des politiques publiques

Aujourd'hui, un enfant sur deux en France ne connaît pas la CIDE, il est donc essentiel de sensibiliser les enfants, les jeunes, les citoyens comme les professionnels aux droits de l'enfant. En amont de la soirée, deux rencontres de groupes de jeunes avaient été organisées pour échanger avec les parlementaires ; George Pau Langevin – Députée et Yseline Fourtic – collaboratrice parlementaire de Laurence Rossignol pour voir comment mieux associer enfants et jeunes à l'élaboration et au suivi des politiques publiques. Tout au long de la soirée, un dialogue s'est instauré entre jeunes et parlementaires au sujet de la co-construction des politiques publiques, ponctué par l'intervention d'experts internationaux tels que Hynd Ayoubi Idrissi, membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, et Geneviève Avenard, « défenseure des enfants », adjointe du « défenseur des droits ».

Les enfants et les jeunes comme garant-e-s des droits de l'enfant

Une partie de la table-ronde portait sur la participation des enfants et des jeunes aux mécanismes de contrôle et de redevabilité des politiques publiques. Dans le cadre du processus de contrôle périodique de l'application de la CIDE, la France devra soumettre prochainement un rapport pour rendre des comptes sur la mise en œuvre des droits de l'enfant. Le Collectif AEDE et le Groupe Enfance ont interrogé les différent-e-s intervenant-e-s : Quels rôles pourraient jouer leurs commissions et groupes d'étude ? Comment peut-on mobiliser les parlementaires pour qu'ils et elles se saisissent de ce sujet ? Et comment peut-on envisager d'associer les enfants et les jeunes à leur travail de suivi ?

« Quand on parle des enfants, nous en parlons souvent sous l'angle de la protection, en revanche nous n'en parlons jamais en tant qu'acteurs des politiques publiques. Il faut revoir notre façon de penser le droit de l'enfant et pas seulement sous l'angle de la protection », a répondu Brigitte Bourguignon, présidente de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Laurence Rossignol, sénatrice de l'Oise et ancienne ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, a invité les ONG à traduire le concept des droits de l'enfant en revendication de droits précis.

En conclusion de la table-ronde

Hynd Ayoubi Idrissi et Geneviève Avenard, les deux grands témoins de cette soirée, ont livré leurs impressions à la suite des différents échanges et ont adressé des recommandations aux jeunes, comme aux parlementaires. Geneviève Avenard est revenue sur la nécessité de définir un cadre éthique dans lequel va pouvoir s'inscrire la participation, tout comme de conduire des études

d'impact portant sur les droits de l'enfant. Hynd Ayoubi Idrissi, quant à elle, a insisté sur le fait que cette participation de l'enfant peut être bloquée par des problèmes d'exclusion sociale. « *On ne peut faire avancer une cause sans en évoquer les difficultés* », a-t-elle ajouté. Ces grands témoins ont tenu à rappeler le rôle déterminant des jeunes dans la co-construction des politiques publiques ainsi que celui des parlementaires dans la promotion des droits de l'enfant.

Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, a conclu cette belle soirée d'échanges en affirmant son soutien face à la signature de la Charte parlementaire des droits de l'enfant et en affirmant que « *Les jeunes, ce n'est pas l'avenir, c'est le présent. [...] C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le monde à température normale* ».

En avant les droits de l'enfant ! [#Enfanceactrice](#) [#JeunesseActrice](#)